

TROPHEE 2022 DU DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME

VENDREDI 14, SAMEDI 15, DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022
AU GOLF DE JUMIEGES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses:

- Licenciés de la fédération française de golf ;
- Licenciés dans un club avec terrain de Seine-Maritime ou licencié dans une association « golf entreprise » de Seine-Maritime ;
- Titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ;
- Avec un index < 50,1
 - L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole à la date limite d'inscription ;
 - Les index > 36 seront ramenés à 36 (série individuelle ou série en double).

SERIES

Séries individuelles :

- 1^{ère} série Messieurs index < 12,1
- 2^{ème} série Messieurs index 12,1 à 30
- 3^{ème} série Messieurs index 30,1 à 54
- 1^{ère} Série Dames index < 20,1
- 2^{ème} série Dames index 20,1 à 54

Série en double :

- Série Mixte

FORME DE JEU & MARQUES DE DEPART

La compétition se joue sur 18 trous au choix des joueurs et joueuses :

- En individuel **ou** en double
- Le vendredi, **ou** le samedi, **ou** le dimanche, pour les **séries individuelles**
- Le vendredi **ou** le samedi pour la **série en double**

Séries individuelles :

- 1^{ère} série Messieurs Stableford marques blanches
- 2^{ème} série Messieurs Stableford marques jaunes
- 3^{ème} série Messieurs Stableford marques jaunes
- 1^{ère} série Dames Stableford marques rouges
- 2^{ème} série Dames Stableford marques rouges
-

Série double :

- Série Mixte scramble stableford marques jaunes pour les Messieurs
marques rouges pour les Dames

Les séries se joueront dans l'ordre suivant :

Vendredi et samedi

- 1) 1^{ère} série Messieurs
- 2) 2^{ème} série Messieurs
- 3) 1^{ère} Série Dames
- 4) 3^{ème} série Messieurs
- 5) 2^{ème} Série Dames
- 6) série double

dimanche

- 1) 1^{ère} série Messieurs
- 2) 2^{ème} série Messieurs
- 3) 1^{ère} Série Dames
- 4) 3^{ème} série Messieurs
- 5) 2^{ème} Série Dames

Le nombre de camps est limité à 85 par jour.

Si la limite est atteinte, les joueurs seront inscrits sur la journée correspondant à leur 2nd choix (à préciser lors de l'inscription).

Les inscriptions seront retenues selon l'ordre d'arrivée.

Le 1^{er} départ est fixé à 8h30, sauf indication contraire.

ENGAGEMENT

Inscription avant le **dimanche 9 octobre 2022 à 23 heures**

- Via le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://forms.gle/maeBjqkejL5mWtjbA> (si l'accès ne se fait pas en cliquant sur le lien, le recopier dans le navigateur)

Les droits d'engagement sont de **20€** (incluant le green-fee) pour les adultes et gratuits pour les jeunes nés en 2006 et après. Ils doivent être réglés auprès du golf de Jumièges.

Les droits d'engagement ne comprennent pas le green-fee d'entraînement.

Pour tout renseignement complémentaire : CD76Golf@gmail.com

PRIX & DEPARTAGE

Pour les séries individuelles :

- De 1 à 15 inscrits dans la série : 1 prix brut et 2 prix nets
- Plus de 15 inscrits dans la série : 1 prix brut et 3 prix nets

Pour la série en double :

- Moins de 15 équipes inscrites : 1 prix brut et 2 prix nets
- Plus de 15 équipes inscrites : 1 prix brut et 3 prix nets

Le brut prime le net.

En cas d'égalité, départage sur les 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Un tirage au sort aura également lieu, mais réservé uniquement aux personnes présentes lors de la remise des prix.

COMITE DE L'EPREUVE

Il est constitué du Président et d'un membre de la commission sportive du club recevant la compétition, ainsi que du Président du comité Départemental ou de son représentant.

Remise des prix

La remise des prix se fera le dimanche à 18h00 au club house, et sera suivie d'un cocktail